



E DITORIAL

A vos côtés pour 2009 ...

Le printemps de l'année 2008 nous avait déjà apporté quelques éléments d'inquiétudes dans l'évolution de l'activité du transport et de la logistique.

En cette fin d'année, la crise économique, attisée par la crise bancaire et financière de cet automne, est bien là.

Tous les indicateurs sont au rouge : baisse de la demande de transport, pression sur les prix, diminution des achats de véhicules utilitaires, moindre demande de recrutement, avec toutes les conséquences malheureuses en matière de cessations d'activité des entreprises du TRM, en très forte hausse depuis quelques mois.

Dans une telle situation, les responsables d'entreprise voient leur attention mobilisée sur bien d'autres choses que la formation professionnelle, et c'est bien compréhensible. Toutefois, dans ce contexte difficile, l'AFT-IFTIM essaie de les aider, autant qu'elle le peut, par des formations adaptées à la situation de crise : formations à l'éco-conduite pour économiser le carburant, actions de gestion prévisionnelle de l'emploi, formations à une meilleure relation avec les banques, et de manière générale développement de formations sur-mesure, car tout spécialement dans la période actuelle, les besoins varient beaucoup d'une entreprise à l'autre.

En cette période de fêtes, tout cet environnement ne prête donc guère à l'optimisme.

La baisse du prix du carburant, certes peut être simplement momentanée, n'en constitue pas moins une petite éclaircie dans ce paysage très gris.

Espérons que cette baisse constitue un heureux présage, et que malgré tout, l'année 2009 sera moins mauvaise que ce que l'on nous promet.

Bernard Prolongeau
Président délégué général

L'ACTUALITÉ

ECO conduite : un dispositif de formation unique développé avec Ecopilote pour adopter une conduite rationnelle

Grâce à son logiciel **Ecopilote**, considéré comme le meilleur de la technologie en matière d'enregistrement des paramètres d'utilisation d'un véhicule par son conducteur, l'AFT-IFTIM propose un dispositif de formation unique pour acquérir les réflexes indispensables à une conduite rationnelle. Qui, rappelons-le, permet d'économiser certes du carburant, mais aussi de réduire les coûts d'entretien, le nombre d'accidents et de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Pour mieux appréhender les avantages et se familiariser avec les contenus des formations conçues à destination des chefs d'entreprise et cadres dirigeants, des personnels d'encadrement "exploitation-organisation" et des conducteurs, l'AFT-IFTIM vient d'éditer une plaquette assortie d'une fiche de présentation d'Ecopilote. Pour se la procurer, il suffit de contacter le centre AFT-IFTIM de votre région. ●



Découvrez le nouveau site internet de l'AFT-IFTIM

Le site internet de l'AFT-IFTIM fait peau neuve après sept ans de bons et loyaux services. Totalement relookée, la nouvelle ergonomie met en vedette six espaces phares d'informations qui permettent, d'un coup d'un seul, grâce à un jeu de couleurs pastel, d'orienter ses recherches selon que l'on est entreprise, jeune, demandeur d'emploi, partenaire, prescripteur... L'objectif poursuivi dans cette nouvelle version étant de permettre à tout un chacun de trouver intuitivement toutes les informations susceptibles de satisfaire sa curiosité ou sa recherche.

Revue de détails des principaux espaces de la page d'accueil qui facilitent incontestablement la navigation des internautes :

"A la une" met en lumière toutes les nouveautés réglementaires ou liées à l'actualité "Formations Transport-Logistique-Tourisme" ; L'espace "Jeunes" permet, quant à lui, de découvrir les métiers du secteur et les formations du CAP à Bac + 6 qui y conduisent ; La zone "Pros" met en ligne l'offre de formation du Groupe avec possibilité de se pré-inscrire aux stages, mais également les différents dispositifs de formation et les évolutions possibles ; Sur l'espace "Emploi" les internautes peuvent déposer et consulter les offres des entreprises ou déposer un CV. Les recrutements via les formations appropriées se trouvent ainsi facilités...

Puis viennent ensuite : "L'AFT-IFTIM en Région" qui présente l'ensemble des implantations de proximité du Groupe et les offres de formations initiales et de perfectionnement régionales couplées de dispositifs d'inscription en ligne ; et enfin, la zone de promotion "Gros plan sur..." composée de mini-sites dédiés à des formations particulières, telles les M.D., les FIMO/FCO, la Formation à distance...

Changement de look, certes, mais adresse inchangée.

www.aft-iftim.com

N'attendez pas pour le découvrir ! ●



Convention de coopération entre l'IFTIM et l'ASLOG

Animés par le souhait de capitaliser leurs potentiels respectifs au bénéfice de la performance Logistique, l'ASLOG et l'IFTIM ont signé une convention de coopération, le 3 novembre dernier. Un accord qui s'articule sur trois axes : la Connaissance des métiers, la Formation et l'Information. Et qui se traduira à titre d'exemple ainsi : les deux organismes s'attacheront à mener de concert les enquêtes "logistiques" annuelles reconnues comme de véritables baromètres de l'activité sectorielle. L'ASLOG participera, également, à l'élaboration et l'évolution des cursus des formations initiales supérieures et des actions de perfectionnement dispensées par l'IFTIM, avec notamment l'intégration de



> Bernard Prolongeau, Président de l'AFT-IFTIM, et Frédéric Hendrick, Président de l'ASLOG

modules de formation créés par l'ASLOG, tel l'audit Logistique. Les deux organismes s'attachent à relayer des informations régulières sur les fruits de leur coopération, auprès de leurs adhérents respectifs. ●

EURO TRANS LOG ou la reconnaissance de profils professionnels européens : premier concerné le "technicien supérieur"

Si les pratiques professionnelles dans le secteur Transport-Logistique présentent des contingences et problématiques très semblables dans l'espace européen, il n'en est pas de même pour les qualifications.

C'est pourquoi Euro Trans Log*, projet développé dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci, travaille à l'élaboration d'un référentiel européen selon le Cadre Européen de Certification (CEC), pour une certification de niveau V dans le secteur du Transport et de la Logistique. Objectifs poursuivis : reconnaître des qualifications et compétences grâce à un profil professionnel identifiable entre les pays partenaires et, par voie de fait, faciliter et développer la mobilité des jeunes en Europe. Le Diplôme français concerné est le BTS Transport.

Piloté par l'AFT-IFTIM avec la collaboration du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) du Ministère de l'Education nationale, Euro Trans Log, débouchera notamment sur un profil professionnel commun de technicien supérieur (équivalent au niveau Bac + 2 en France), un référentiel européen de certification (niveau V du CEC) et des modules de formation permettant la mise en oeuvre des ECVET**... ●

Renseignement complémentaire :
Virginie Bussat - tél. 03 44 66 37 41

* Euro Trans Log rassemble 12 partenaires de 8 états membres (Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Royaume-Uni, Roumanie et France).

**ECVET: European Credit for Vocational Education and Training : système européen d'accumulation et de reconnaissance de crédits pour l'enseignement et la formation professionnelle.



> Euro Trans Log a été lancé le 22 octobre dernier avec MM. Lefeuvre, le Doyen Pannazol du Ministère Education nationale, M. de Longueau, de la Direction Relations internationales Européennes de la Coopération, et Mme Trocme de la Commission Professionnelle Consultative

FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

Transport de personnes : lorsque les professionnels des Alpes-Maritimes jouent la carte de "l'excellence"

Des conducteurs de qualité, sinon rien ! Telle pourrait être l'ambition des professionnels du transport de personnes des Alpes-Maritimes en matière de recrutement et de professionnalisation de leurs futurs conducteurs. Pour répondre à cette demande de recrutement plus exigeante en quantité et en qualité, la FNTV 06 et



l'AFT-IFTIM de Nice ont imaginé un dispositif baptisé "Filière Excellence" dans le cadre d'une préparation au Titre Professionnel "conducteur routier interurbain de voyageurs" contrat de pro..

L'originalité de l'innovation réside à la fois dans une sélection et une formation plus poussées, organisées l'une et l'autre en trois temps. En effet, les candidats

retenus ont passé avec succès trois filtres : les tests MRS (Méthodes de Recrutement par Simulation) pour vérifier leurs aptitudes ou l'habileté au métier, des tests psychotechniques, et enfin, une sorte de speed-dating de l'emploi et de la motivation qui les met en face à face avec les entreprises en quête de collaborateurs.

La formation, quant à elle, s'organise en alternance centre de formation/entreprise sur la base d'un TP traditionnel de 420 heures, auquel viennent se greffer deux compléments de formation : 70 heures de conduite rationnelle, et un module de 35 heures consacré à la sécurité des transports scolaires, la réglementation sociale européenne, la prévention des conflits... Sachant que des évaluations intermédiaires rythment l'acquisition des savoir-faire, et qu'en cas de réussite totale, un CDI vient clore les douze mois de formation réalisés avec les véhicules des entreprises engagées...

Autre particularité non négligeable pour les bons éléments, à savoir la valorisation de leur coefficient passant au bout de cinq mois de contrat de 131 V à 140 ou 145 V.

En 2007, année du lancement de "Filière excellence", 44 conducteurs ont été recrutés dont 15 femmes. En 2008, cinquante entreprises ont signé la charte d'engagement. ●

Renseignement complémentaire : Laurent Coppa - Tél. 04 93 18 03 74

Un T.P. conducteur routier interurbain très complet...

40 CARED* Auxiliaires Ambulanciers à l'I.F.A. AFT-IFTIM d'Annecy

Le 29 novembre dernier, Jean-Jacques Queyranne, Président du Conseil régional Rhône-Alpes a signé le financement de formation de 40 Contrats d'Aide au Retour à l'Emploi Durable "Auxiliaires Ambulanciers", en présence du Président de l'ATSU 74 Daniel Bonnet et de plusieurs dirigeants ambulanciers dont Lionel Pech.

Dominique Soulage, adjoint du Directeur Interrégional AFT-IFTIM Sud-Est et Thomas Varré, Directeur régional AFT-IFTIM Rhône-Alpes Sud, ont rappelé d'une part, le lien de la branche transport avec les ambulanciers et d'autre part, l'ancienneté des relations que l'AFT-IFTIM entretient avec ces professionnels, notamment via son CFTS en Ile-de-France et le développement actuel des formations DEA et auxiliaires ambulanciers dans onze des centres du Groupe grâce à l'obtention d'agrèments régionaux.

En 2008, l'IFA d'Annecy/Pringy aura formé 100 professionnels. ●

Renseignement complémentaire :
Dominique Soulage - Tél. 04 72 02 58 63

* Contrats d'Aide au Retour à l'Emploi Durable



Centre : le Transport-Logistique s'affiche

Un cariste souriant, une jeune femme au volant d'un camion et une autre, casque sur les oreilles aux commandes d'un chariot... tels sont les thèmes des affiches qui ont habillé 140 abribus de l'agglomération d'Orléans durant plus de 10 jours en novembre dernier.

Cette campagne d'affichage lancée à l'initiative du "Club Logistique" créé, en 2007, par l'agglomération Val-de-Loire est née du besoin récurrent en personnel des entreprises de transport et de logistique de la région. Pour mémoire, rappelons qu'Orléans Val-de-Loire, 4^{ème} plate-forme logistique en France, représente un véritable pôle de compétences des activités économiques.

Partenaires du Club Logistique engagés dans cette opération de communication : des grands noms du transport et de la logistique -Géodis, Kuehne-Nagel, Norbert-Dentressangle...- et des industriels comme les parfums Dior, Caudalie qui ont mis en ligne des offres d'emploi pour recruter des hommes et des femmes, jeunes ou expérimentés, qualifiés ou non..., mais également l'AFT-IFTIM reconnu par les élus comme le référent de la formation professionnelle transport-logistique, TLF, la Chambre de Commerce, Manpower...

A noter : la campagne est reprise en décembre toujours dans le cadre des abribus mais dans le format "Cadre"Infos". ●

Pour plus d'informations : Centre régional AFT-IFTIM Orléans : 02 38 83 68 88.

Nouveautés réglementaires pour le transport de produits dangereux (ADR 2009)

Le nouvel ADR entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009, avec une période transitoire d'application qui prendra fin le 30 juin 2009. Parmi les principales nouveautés de l'ADR 2009, citons :

- les nouveaux critères de classification des matières dangereuses pour l'environnement,
- les nouvelles règles de classification des déchets, d'étiquetage des colis, de signalisation des véhicules pour les transports en quantités limitées,
- la création d'un numéro ONU pour le bioéthanol,
- le nouveau type de colis : les colis exceptés,
- la modification de la forme et du contenu des consignes écrites de sécurité, et des équipements obligatoires dans les véhicules.

Que vous soyez emballer, chargeur, expéditeur ou transporteur de marchandises dangereuses, ces nouveautés de l'ADR 2009 ont un impact sur votre activité. Aussi pour mieux les intégrer, les directions régionales de l'AFT-IFTIM proposent d'ores et déjà des formations animées, soit dans leurs centres, soit au sein des entreprises qui le désirent.

A noter : cette fin d'année marque également la parution de la nouvelle version des règlements maritime (IMDG), aérien (IATA), ferroviaire (RID) et fluvial (ADNR), dont les nouveautés réglementaires peuvent aussi impacter sur votre activité. ●

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le DRETL au 01 49 78 21 12

Préparer un BTS transport via internet : inscriptions ouvertes

Préparer un BTS transport via internet est une occasion à saisir pour toutes les personnes dotées d'une expérience professionnelle dans le transport ou de niveau Bac, qui souhaitent évoluer grâce à l'obtention de ce diplôme de l'enseignement supérieur. S'il donne la possibilité d'intégrer un service d'exploitation d'une entreprise de transport, ce diplôme permet aussi d'obtenir par équivalence les certificats de capacité professionnelle. Avec 80% de réussite en moyenne ces trois dernières années, la formule a fait ses preuves.

La formation à distance se déroule sur une période de 5 semestres, avec des séances de groupement en centre de formation (3 x 5 jours par an) et un stage pratique de 8 semaines non consécutives dans un service "exploitation".

La prochaine session démarre en février 2009. N'attendez pas pour vous inscrire. ●

Renseignement complémentaire : Télé-Formation-Transport-Logistique AFT-IFTIM - N° Azur : 08 10 20 30 80

3 QUESTIONS A...

Jean-Christophe PIC*

Coprésident de la FNTR



1 Comment jugez-vous la crise actuelle ?

La crise que subissent aujourd'hui les entreprises de transport routier est inédite et la plus grave qu'elles aient jamais eu à affronter. La nouveauté, c'est que tous les clients des transporteurs sont en crise en même temps. BTP, automobile, agro alimentaire, industrie manufacturière, soit 80% des volumes transportés, connaissent aujourd'hui des baisses d'activité importantes. La situation est dramatique, notamment dans le secteur de l'automobile, et affecte tous les sous-traitants. La plupart des grands constructeurs ont annoncé des fermetures temporaires d'usines pour 2009. Cette situation frappe de plein fouet le transport routier de marchandises. C'est l'effet papillon : les cessations d'activité ou les dégraissages d'effectifs dans un secteur, quel qu'il soit, entraînent la disparition de plusieurs sous-traitants avec un résultat démultipliateur sur l'emploi. Sur les 11 premiers mois de 2008, le nombre de défaillances d'entreprise de transport a augmenté de 97% par rapport à la même période de 2007. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, le chiffre est de 209%. 2009 sera pour notre secteur une année encore plus difficile.

2 Que pensez-vous des mesures annoncées par le Gouvernement ?

Le Président de la République a annoncé des mesures de relance de l'activité par l'investissement ou des mesures d'aides plus sectorielles en faveur de l'automobile ou du BTP. Le Gouvernement considère qu'en vertu de l'effet ricochet il faut concentrer l'aide sur quelques secteurs clés porteurs d'activité. Pour le TRM, ce schéma est inopérant. Compte tenu de la faiblesse des trésoreries et de l'étroitesse des marges, on peut craindre que les effets positifs du plan de relance arrivent trop tard pour les entreprises de transport routier. Nombre d'entreprises structurées risquent de ne plus être là à la reprise de l'activité. Aussi la FNTR a-t-elle demandé début décembre un plan de soutien pour le TRM avec des mesures conjoncturelles susceptibles d'aider les entreprises à passer ce cap difficile.

3 Que peuvent faire les entreprises et les organisations professionnelles ?

Les entreprises de transport routier devront nécessairement réduire leur voilure par des réductions de parc et d'effectifs. Toutes celles qui ne prendront pas à temps les bonnes mesures iront inéluctablement vers de graves difficultés voire disparaîtront. Face à la crise, les actes de gestion d'un entrepreneur avisé comprennent aussi des décisions difficiles.

Les organisations professionnelles pour leur part doivent travailler dans trois directions : accompagner les entreprises dans la difficulté, réclamer aux pouvoirs publics un plan de soutien et préparer la sortie de crise. Les organisations professionnelles ont, et encore plus en temps de crise, un devoir d'information et de conseil auprès des chefs d'entreprise, tout comme les organismes de formation. La FNTR, avec son réseau de syndicats régionaux et départementaux au plus proche du terrain, est bien placée pour cela. De plus, face aux pouvoirs publics, la Profession doit présenter un front commun d'analyses et de revendications. C'est pourquoi nous avons lancé l'idée d'une plate-forme professionnelle anti-crise pour obtenir la poursuite des réformes structurelles et des mesures conjoncturelles immédiates. ●

* 43 ans - Elu le 29 octobre dernier à la présidence de la FNTR aux côtés de Patrick Vermot-Desroches. Secrétaire général de GCA (Groupe Charles André).



CIFFRES

48 auto-écoles sélectionnées pour leur professionnalisme et leur adhésion à une charte pédagogique AFT-IFTIM sont affiliées au Réseau A de l'AFT-IFTIM. Ces auto-écoles dispensent des permis C, E(C) et D au plus près des besoins géographiques des entreprises.

Nouveauté @

Et 2 pages de plus, sur notre site internet www.aft-iftim.com, en cliquant sur "Actualités" vous découvrirez les sujets suivants :

- Vendeurs conseil en voyages d'affaires et de tourisme : titre de niveau IIIP5
- Rhône-Alpes sud : l'AFT-IFTIM partenaire au service de l'emploi des jeunes des Zones Urbaines SensiblesP5
- Ils décrochent les titres de l'ISTELI par V.A.E. .P5
- Nicolas Fermond, bachelier "Transport" récompensé par l'AFDET et le Conseil GI de l'Isère .P5
- Midi-Pyrénées : stages Professeurs/CIO/ Entreprises du Transport et de la Logistique pour une meilleure orientation professionnelle P5
- Rennes : le simulateur de conduite fait recette à la manifestation "100 femmes, 100 métiers"P6
- 2èmes Assises Européennes du Tourisme en Autocar : l'indispensable révolution culturelle des autocaristesP6
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier : ouverture d'une section par apprentissage en Languedoc-RoussillonP6
- Haute-Savoie : formations ambulanciers à l'AFT-IFTIM d'AnnecyP6



L'AFT est un Organisme agréé Collecteur et répartiteur pour toutes les catégories de la Taxe d'Apprentissage. Habilitation du Ministère de l'Education Nationale.

Le savez-vous ?

Le décret n° 2005-1392 du 08 novembre 2005 (art. R.II-IV) oblige les entreprises à verser **la totalité de leur Taxe d'Apprentissage à un Organisme Collecteur habilité, tel que l'AFT.** Désormais, les versements directs à un CFA ou à un établissement scolaire ou universitaire ne sont plus exonérateurs de votre obligation de contribution de Taxe d'Apprentissage.

Nous prenons l'engagement de vous simplifier la Taxe d'Apprentissage 2009

Nous calculons le montant de votre Taxe et nous nous occupons de toutes les formalités.

L'AFT vous remercie de votre soutien en faveur des formations Transport-Logistique.

Versement à l'AFT avant le 28 février 2009

www.aft-iftim.com

AFT-IFTIM
La formation transport logistique



Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU
Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT - Rédaction et mise en pages : Annick PENTEL
Photos : AFT-IFTIM, Valerio Mezzanotti, X - Création : OKO - Imprimerie : GRILLET
Adresse de la rédaction : 46, avenue de Villiers 75017 Paris - Tél : 01 42 12 50 50
www.aft-iftim.com
AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique.

